

Introduction du représentant du ministère de l'EN :

Les dossiers qui ont avancé depuis le dernier CA du 20/12/2018 :

- Plusieurs réunions thématiques autour de thèmes transversaux de l'éducation nationale (santé, handicap, climat scolaire, relations internationales...) entre l'UNSS et la DEGESCO.
- Le dossier des gymnasiades 2022 : une délégation de l'ISF a participé à la lycéenne.
- La Commission Nationale des Chefs d'Etablissement (CNCE) : elle a eu lieu à Strasbourg autour du thème « L'AS, une chance pour l'établissement ».
- Richesse de l'activité de l'UNSS avec 140 Championnats de France organisés dans 64 activités différentes.

Annnonce de la DGRH (Direction générale des ressources humaines) en réponse aux nombreuses interventions des représentants du SNEP-FSU :

- Les arrêtés sont en cours de signature quant à la reconnaissance de la fonction de directeur départemental ou régional adjoint comme des fonctions qui permettent d'accéder à la classe exceptionnelle dans le vivier 1 alors que jusqu'à maintenant seuls les postes de directeurs étaient reconnus.
- Des efforts vont être faits pour que les résultats des recrutements sur les postes de cadres UNSS soient connus des candidats en respect du calendrier prévu.

Introduction de Mme Costantini, directrice nationale de l'UNSS :

- Présentation de S. Grandrille en remplacement de L. Lejeune en tant que directeur des affaires juridiques à la direction nationale.
- Suite aux élections à l'Agence Nationale des sports, il y aura une meilleure représentation du sport scolaire en son sein.
- Inquiétude quant au nombre important d'AS qui ne s'affilie plus à l'UNSS.

1) Sur le PV du CA du 20/12/2018

Les élus des AS ont demandé à ce que notre intervention sur le nombre de postes de cadres soit complétée.

« Les élus des AS constatent avec satisfaction la création de deux postes de cadres mais regrettons que les postes supprimés au préalable (2008) ne soient pas tous recréés comme celui d'adjoint pour l'Académie de Poitiers par exemple ».

Vote : Contre = 0 / abstention = 0 / pour = unanimité

2) Sur le budget réalisé 2018

Intervention des élus des AS sur les produits réalisés en 2018 : Denis Lecamp

Tout d'abord nous nous félicitons de voir une stabilité des subventions accordées à l'UNSS.

Cependant, il nous semble inquiétant de voir la baisse de l'apport financier des partenaires pour notre fédération.

Les revenus liés au CNDS sont aussi en diminution. L'apport des 1 055 570€ est-elle la résultante de la somme des parts territoriales accordées aux DRUNSS ET DDUNSS uniquement ou il y a-t-il une subvention venant de la part nationale du CNDS verser directement à la direction nationale ?

Réponse de la direction nationale : l'UNSS ne perçoit rien du CNDS sur la part nationale de celui-ci. Seules les directions départementales et régionales peuvent y avoir droit sur la part territoriale du CNDS. Les AS peuvent aussi y avoir droit mais elles ne sont pas incluses au budget général de l'UNSS.

Intervention des élus des AS : Gil Boissé

- Sur un budget tout confondu de 19 925 800 € , seul 97% de ce budget a été utilisé.

En analysant les dépenses selon le niveau de compétition, on peut s'apercevoir que plus on s'éloigne de la pratique locale, et plus les dépassements de prévision sont importants. (voir les chiffres ci-dessous).

- Communication et promotion : Budget 2018 : 508 000€ prévu, réalisé 828 858 € (+ 61%)

Réponse : il faut lier cette augmentation au désengagement de certains partenaires important comme Orangina par exemple.

La visibilité de notre activité passe de manière incontournable par la communication et la promotion faute de quoi le partenariat qui nous est indispensable deviendra de plus en plus difficile à établir.

- Animation sportive et compétitions :

Compétitions inter académiques équipes : 130 000€ prévu, réalisé 180 155€ (+ 138 %)

Compétitions Nationales, équipes excellences : 1 200 000 prévu, réalisé 1 363 559 € (+ 113 %)

Compétitions internationales : 715 000 € prévu, 932 215 € réalisé (+ 130 %)

Manifestations à caractère promotionnel : 210 000 € prévu, 298 608 réalisé (+ 142 %)

-Observations :

Il semble étonnant au regard de ce que les AS connaissent comme difficultés financières que les fonds de solidarité utilisés à 100% pour une somme totale de 60000 € ne soient pas plus sollicités.

Pour nous deux explications, la première est l'auto censure de chaque AS. On ne dépense que ce que nous avons dans les caisses. Ensuite la complexité des dossiers et le temps à y consacrer ne facilite pas les demandes.

En prenant l'exemple de notre établissement, un lycée de 1500 élèves dans l'académie d'Orléans Tours, il y a trois ans nous avons pu participer à 12 championnats d'académie et 7 championnats de France. Pour cette année nous n'avons participé qu'à six championnats d'académie, et notre participation aux deux championnats de France ne sera effective qu'après une soirée dansante pour les jeunes que nous organisons. (si les recettes sont suffisantes...)

Pour limiter les frustrations nous sommes donc obligés de ne plus nous engager d'équipe dans certaines activités car nous savons que nous ne pourrions pas honorer le déplacement en championnat de France.

Notre directrice répond qu'elle est tout à fait consciente de cette situation, mais qu'être responsable d'association, c'est aussi d'apprendre aux jeunes que gérer une association c'est faire des choix et se donner les moyens de fonctionner. Toutes proportions gardées c'est la même chose au niveau national avec la recherche de partenaires.

Vote : contre = 0 / abstention = 7 (élus des AS + SNEP-FSU) / pour = le reste des participants

3) Sur le budget prévisionnel 2019

Présentation par la DN UNSS :

- des critères de répartitions des 70% des crédits d'animation en direction des AS pour 2018 :
« Ces règles de répartition doivent être débattues dans les instances CDUNSS et CRUNSS »
- des critères de répartitions des 30% des crédits d'animation sur les différentes thématiques 2018 :
- des partenariats : Prestataires et partenaires

Intervention élus des AS : Aymeric Le Pezenec

Crédits d'animation : pourquoi les lignes animations sportives et compétitions régionales sont réunies ? nous demandons la séparation des lignes

Communication : on se réjouit de la baisse à condition que la réalisation n'explose pas.

Manifestations sportives : pourquoi cette augmentation ? quel public vise t on ? quels objectifs ? quelles retombées pour l'UNSS ?

Intervention sur les Jeunes coachs : Eric Olivero

Extrait intervention à l'AG UNSS du 1/06/2018 : « Malgré nos interventions répétées lors des AG précédentes, la part allouée aux jeunes officiels dans le budget général reste insuffisante (0.54%). Pourquoi sur l'exercice 2017 dans le chapitre « formation » ne pas avoir utilisé en totalité les 180.000 euros budgétés ? (Le « réalisé » faisant état de 163.551 sur la ligne formation des jeunes officiels). Ce qui est d'autant plus surprenant que dans le rapport général on annonce une augmentation de près de 14.500 jeunes officiels entre 2016 et 2017 et de plus de 31.000 certifications supplémentaires en un an. En 2018, au regard de ces chiffres et de l'ambition affichée sur la formation des jeunes officiels dans le PNDSS, il nous semblerait logique d'utiliser les 180.000 euros, proposés une nouvelle fois sur le budget 2018.

Intervention au CAUNSS du 5 04 2019 : Alors que nous intervenons lors de chaque AGUNSS sur la part du budget allouée à la formation des JO (180.000 euros) celle-ci n'augmente toujours pas dans le prévisionnel 2019 alors que le nombre de formation JO et le nombre de JO est en constante augmentation. Et dans le réalisé 2017 une fois encore la totalité des 180.000 euros n'a pas été utilisée (168 472 euros sur les 180 000 euros). Ne pourrions-nous pas envisager sur le prévisionnel 2019 une augmentation sur la ligne Formation jeunes officiels ?

Réponse de Mme Constantini (Directrice nationale de l'UNSS) : Vous avez tout à fait raison, il faut traiter de cette question en CD et en CRUNSS !

Et M. André (Inspection générale) a complété en précisant que désormais le niveau atteint dans ces formations JO serait pris en compte dans parcours sup...

Vote : contre = 0 / abstention = 7 (élus des AS + SNEP-FSU) / pour = le reste des participants

4) Sur les questions sportives

La directrice nationale de l'UNSS nous présente plusieurs graphiques et histogrammes.

Date de l'AG : mardi 21 mai 2019